



Circuit Les mystères du Monde Maya en Mini Groupe

Mexique

Départ: Paris, Nice, Lyon, Marseille

dès **2449€**

9 jours / 7 nuits

Départ Paris

Le 09/10/2025

Descriptif :

Mini-groupe de 2 à 12 personnes
Cités mayas et haciendas !

Partez pour un itinéraire complet au cœur du Yucatan à la découverte des sites archéologiques majeurs des Mayas, mais aussi à la rencontre de la culture et les traditions avec des activités et rencontres uniques : promenade à vélo, rencontre shamanique, danses yucatèques. Terminez votre voyage sur les plages de la mer des Caraïbes !

Les points forts :

Les Plus

La visite de sites archéologiques majeurs du Yucatan : Coba, Tulum, Kohunlich, Palenque, Uxmal, Chichen Itza
La rencontre avec un shaman avec rite de purification
La visite guidée à vélo du site de Coba
La découverte d'un cenote avec possibilité de baignade
Le séjour balnéaire en hôtel 4* All Inclusive

Votre Circuit

JOUR 1 : FRANCE - CANCUN

Envol pour le Mexique. Repas à bord. Accueil et transfert à l'hôtel. Dîner libre, nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : CANCUN - TULUM - COBA - CHETUMAL

Petit-déjeuner. Visite du site de Tulum. Déjeuner en bord de mer. Départ pour Coba pour une visite guidée à vélo. Arrivée à Chetumal. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : CHETUMAL - KOHUNLICH - PALENQUE

Petit-déjeuner. Départ pour la visite du site de Kohunlich. Déjeuner dans un restaurant local. Route vers la cité oubliée de Palenque. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : PALENQUE - CAMPECHE

Petit-déjeuner. Visite du site Palenque. Déjeuner. Route en direction de Campeche. Promenade en début de soirée sur le malecon et dans le centre historique. Dîner de poisson dans un restaurant local du centre-ville. Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : CAMPECHE - UXMAL - MERIDA

Petit-déjeuner. Départ pour la visite du site d'Uxmal puis continuation vers l'Hacienda Ochil. Déjeuner tardif de spécialités à l'Hacienda. Continuation vers Mérida. Rencontre avec un shaman et démonstration d'un rite traditionnel de purification maya. Visite de Mérida. Installation à l'hôtel. Dîner dans une taqueria du centre-ville historique. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : MERIDA - IZAMAL - CHICHEN ITZA - RIVIERA MAYA

Petit-déjeuner. Arrêt dans un cimetière maya. Arrêt à Izamal pour découvrir son magnifique couvent. Puis, visite des ruines de Chichen Itza. Route vers Valladolid et déjeuner à l'Hacienda Selva Maya. Possibilité de baignade dans le cenote de la propriété. Continuation vers la Riviera Maya. Installation à votre hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : RIVIERA MAYA

Journée libre en formule all inclusive afin de profiter des installations de l'hôtel et de la région idyllique de la Riviera Maya.

JOUR 8 : RIVIERA MAYA – CANCUN – FRANCE

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport. Déjeuner libre. Envol pour la France. Repas et nuit à bord.

JOUR 9 : FRANCE

Arrivée en France.

Le logement :

Hébergement

VOS HÔTELS (OU SIMILAIRES)

Cancun : Whyndam Garden 4*

Chetumal : Fiesta Inn 4*

Palenque : La Aldea 4*

Campeche : Plaza Campeche 4*

Mérida : Merida 4*

Riviera Maya : Allegro Playacar 4* (en All Inclusive)

CLASSIFICATION HÔTELIÈRE

Il n'existe pas à ce jour de classification hôtelière internationale. Le système d'étoiles est purement français. Nous avons donc évalué de manière indépendante notre sélection d'hôtels. Notre classification sous forme d'étoiles est donc basée sur les prestations offertes ainsi que sur l'appréciation de notre service qualité. En cas d'indisponibilité dans les hôtels cités nous nous chargerons de réserver un hôtel de catégorie similaire sélectionné par nos soins.

Bon à savoir :

- * Rythme de voyage modéré

- * Age minimum : 7 ans

- * Chambre triple possible (lit double avec lit d'appoint)

- * L'ordre des visites pourrait être inversé ou modifié mais toutes les visites seront respectées.

- * Lors de votre séjour plage, à votre arrivée, l'hôtelier vous demandera une empreinte de carte bancaire afin de sécuriser vos éventuelles dépenses en extra. Vous ne subirez aucun débit si vous n'avez rien consommé.

- * Selon les normes internationales, votre chambre sera disponible entre 12h30 et 14h00. En cas d'arrivée plus matinale, vous devrez parfois attendre sa mise à disposition.

- * Attention, la durée du séjour est calculée sur le nombre de nuits et non le nombre de jours qui peut varier selon les horaires des compagnies aériennes de jour ou de nuit. Les vols retour pourront s'effectuer de jour avec une arrivée le même jour mais le nombre de nuits sera respecté.

- * Le nom de la compagnie aérienne et les horaires sont donnés à titre purement indicatif et vous seront communiqués définitivement à 8 jours du départ. Les compagnies opérant vers le Mexique sont : Air France, KLM, Iberia, Air Portugal, Air Europa ou autres compagnies dont le nom vous sera communiqué à 8 jours du départ.

- * Possibilité départs de Province avec supplément. Les pré et post acheminements de Province pourront s'effectuer en avion ou en train.

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les Etats Unis ou le Canada. Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 13 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

MEXIQUE - FORMALITES D'ENTREE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Aucune période de validité n'est attendue au-delà du séjour. Le passeport doit donc être valide pour une période couvrant le séjour et le départ du Mexique. Toutefois, nous recommandons qu'à l'arrivée au Mexique, le passeport porte au moins six mois de validité.

Service de VISA

Les ressortissants français ne sont pas soumis à l'obligation de visa de court séjour pour entrer au Mexique dans le cadre d'un voyage touristique, qui ne peut néanmoins pas dépasser 180 jours. Aucune activité, rémunérée ou bénévole, n'est autorisée pendant le séjour touristique.

*Si l'entrée au Mexique ou la sortie du territoire mexicain se fait par voie terrestre, il faut télécharger et présenter le [formulaire \(FMM\)](#) disponible via le lien internet suivant :

<https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html>.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul des parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquez sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](#)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade du Mexique ou le consulat du Mexique de votre région pour plus d'informations :

France

<https://consulmex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

Taxes de séjour

Taxe environnementale de l'Etat du Quintana Roo : 5 USD par chambre et par nuit, à régler au moment de l'enregistrement Visitax : Le Gouvernement du Quintana Roo applique une taxe de séjour obligatoire pour les touristes étrangers séjournant dans l'Etat. Le paiement de cette taxe peut être effectué avant ou pendant le séjour via le portail des autorités mexicaines. Le justificatif de paiement doit être présenté à la sortie du territoire. <https://www.visitax.gob.mx/sitio/>

Avertissement

Les autorités migratoires détiennent la prérogative exclusive d'autoriser ou de refuser l'entrée à tout visiteur. Le Consulat ne détient pas le dernier mot et ne peut garantir l'entrée sur le sol mexicain, ce qui demeure du ressort des autorités migratoires.

Pour toute question supplémentaire, nous vous suggérons de consulter les sections d'information de l'Instituto Nacional de Migración, autorité migratoire sur le territoire mexicain : <https://www.gob.mx/inm>

Conditions mises à jour au 02/02/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage en Mexique sur le site www.diplomatie.gouv.fr : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mexique/>

MEXIQUE - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les États Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

MEXIQUE - FORMALITES D'ENTREE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Aucune période de validité n'est attendue au-delà du séjour. Le passeport doit donc être valide pour une période couvrant le séjour et le départ du Mexique. Toutefois, nous recommandons qu'à l'arrivée au Mexique, le passeport porte au moins six mois de validité.

Service de VISA

Les ressortissants français ne sont pas soumis à l'obligation de visa de court séjour pour entrer au Mexique dans le cadre d'un voyage touristique, qui ne peut néanmoins pas dépasser 180 jours. Aucune activité, rémunérée ou bénévole, n'est autorisée pendant le séjour touristique.

*Si l'entrée au Mexique ou la sortie du territoire mexicain se fait par voie terrestre, il faut télécharger et présenter le [formulaire \(FMM\)](https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html) disponible via le lien internet suivant :

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul des parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquez sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade du Mexique ou le consulat du Mexique de votre région pour plus d'informations :

France

<https://consulmex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

Taxes de séjour

Taxe environnementale de l'Etat du Quintana Roo : 5 USD par chambre et par nuit, à régler au moment de l'enregistrement. Visitax : Le Gouvernement du Quintana Roo applique une taxe de séjour obligatoire pour les touristes étrangers séjournant dans l'Etat. Le paiement de cette taxe peut être effectué avant ou pendant le séjour via le portail des autorités mexicaines. Le justificatif de paiement doit être présenté à la sortie du territoire. <https://www.visitax.gob.mx/sitio/>

Avertissement

Les autorités migratoires détiennent la prérogative exclusive d'autoriser ou de refuser l'entrée à tout visiteur. Le Consulat ne détient pas le dernier mot et ne peut garantir l'entrée sur le sol mexicain, ce qui demeure du ressort des autorités migratoires.

Pour toute question supplémentaire, nous vous suggérons de consulter les sections d'information de l'Instituto Nacional de Migración, autorité migratoire sur le territoire mexicain : <https://www.gob.mx/inm>

Conditions mises à jour au 02/02/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les

conditions de voyage en Mexique sur le site www.diplomatie.gouv.fr :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mexique/>

MEXIQUE - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les États Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

Ce prix comprend :

Les vols internationaux Paris/Cancun/Paris avec escale(s), taxes d'aéroport incluses

Les transferts aéroport/hôtel/aéroport

Le transport en véhicule climatisé selon le circuit

L'hébergement de 7 nuits en hôtels de catégorie 4* en formule petit-déjeuner

La pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 6 (hors boissons)

La formule All Inclusive sur la Riviera Maya du dîner du jour 6 au petit-déjeuner du jour 8

Les excursions et visites mentionnées au programme

La prestation d'un guide-accompagnateur mexicain francophone durant le circuit

Les taxes locales et aériennes

Le port des bagages

Note importante : tous nos départs sont garantis à partir de 2 personnes et limités à 12 participants. Votre inscription en chambre individuelle est donc soumise à certaines conditions et peut être annulée faute d'au moins 2 participants.

Ce prix ne comprend pas :

Les boissons et repas non mentionnés

Les dépenses personnelles

Les visites, activités et excursions proposées en option

Les pourboires du guide-accompagnateur et chauffeurs

Les assurances annulation, assistance, rapatriement et bagages

Les taxes locales de séjour

Les taxes locales d'entrée et de sortie du Mexique

Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend »